



Procédure maison a un seul nom

Par Nicolas59600

Bonjour,

Nous sommes un couple marié avec 3 enfants.

Nous envisageons de divorcé et je souhaiterais en accord avec ma femme qu'elle garde la maison.

Je ne demande rien,ni rachat de ma part ni partage.

Pourriez vous m'indiquer la procédure a suivre pour mettre la maison uniquement a son nom, autrement dit comment enlever le mien ?

Par avance merci pour votre retour.

Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Lors la dissolution de la communauté, vous ferez une donation de votre part et elle deviendra seule propriétaire, après avoir payé les droits de donation.